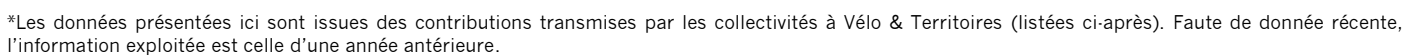


✓ **Bilan 2020 : 260 kilomètres ouverts dans l'année,
75 % du Schéma régional des véloroutes réalisé**



En 2020, la région Normandie est celle qui a réalisé le plus de nouveaux linéaires avec 260 km ouverts. Les ouvertures les plus notables concernent l'EuroVelo 4 - La Vélomaritime avec environ 90 km cumulés sur plusieurs tronçons situés entre Carentan et Honfleur, principalement en site partagé, La Seine à Vélo (V33)

avec deux tronçons de 25 km et 23 km principalement en site partagé, et enfin la liaison Troarn - Pont l'Evêque (1406) avec 49 km de site partagé.

Au 1^{er} janvier 2021, 2 162 km du schéma régional sont réalisés (75 %), dont 843 km en site propre et 1 319 km en site partagé.

Enfin, 600 km (21 %) du linéaire régional est situé à proximité d'un canal du réseau navigable. La Seine à Vélo (V33) est le seul itinéraire à contribuer à cette dimension fluvestre.

	Total	Réalisé					Non réalisé	
	Km	Site propre		Site partagé		%	Km	%
		Km	%	Km	%			
Schéma régional des véloroutes	2 875	843	29%	1 319	46%	75%	713	25%
dont Schéma national des véloroutes	2 055	671	33%	1 069	52%	85%	315	15%
dont EuroVelo	926	268	29%	560	60%	89%	98	11%
Proximité du réseau navigable								
dont < 5 km	600	155	26%	283	47%	73%	162	27%
dont < 150 m	98	35	35%	22	23%	58%	41	42%



Les contributeurs de l'Observatoire national des véloroutes :

3 collectivités

En 2020, 3 collectivités de Normandie ont contribué à l'Observatoire national des véloroutes en transmettant leurs données actualisées :

Départements

Calvados

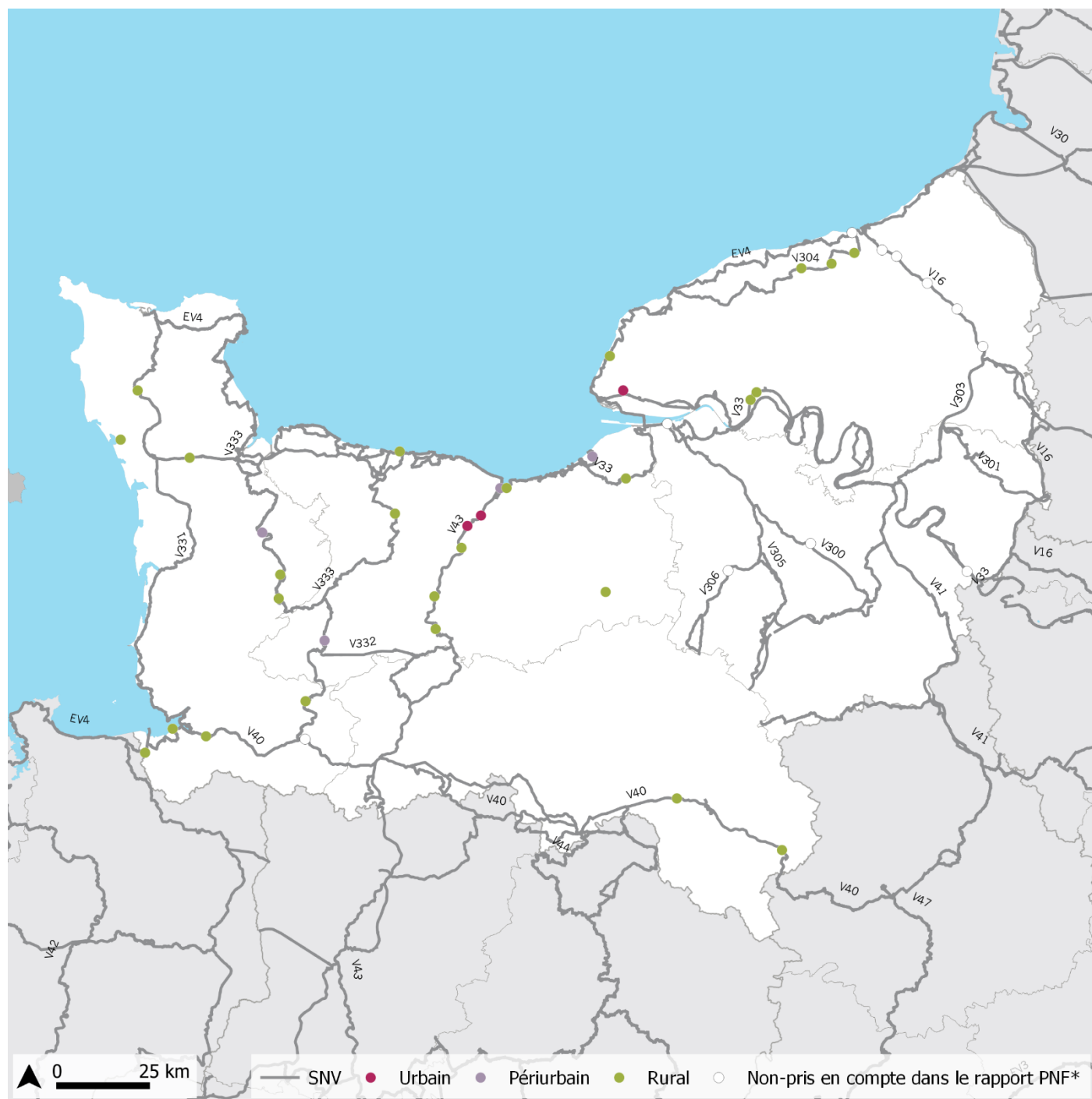
Eure

Seine-Maritime

Fréquentation cyclable régionale

Répartition des compteurs

Compteurs partagés	2020 : 43	2019 : 38	2018 : 35
Compteurs analysés*	2020 : 32	2019 : non publié	2018 : 30
Compteurs analysés par milieu	● Urbain : 3	● Périurbain : 4	● Rural : 25
Compteurs sur les grands itinéraires	EuroVelo : 16	Schéma national (hors EuroVelo) : 9	



* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

Compteurs utilisés pour l'analyse 2020 – Normandie

En Normandie, les données de 43 compteurs sont partagées sur la Plateforme nationale des fréquentations (PNF). 32 compteurs ont été retenus pour les analyses 2020*. Ces données sont partagées par 5 propriétaires.

Liste des propriétaires et des compteurs

- Compteurs urbains : 3
- Compteurs périurbains : 4
- Compteurs ruraux : 25
- Compteurs non pris en compte dans le rapport de la PNF 2020* : 11

* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

CD14

- Caen
- Hérouville-Saint-Clair
- Deauville
- Ouistreham
- Vire Normandie
- Amayé-Sur-Orne
- Bucéels
- Clécy
- Le Hom (Thury-Harcourt)
- Livarot-Pays-D'Auge
- Pont-L'Évêque
- Sallenelles
- Tracy-Sur-Mer

CD27

- Bernay
- Berville-Sur-Mer
- Le Neubourg
- Vernon (Voie verte Vernon-Giverny)

CD50

- Agneaux
- Bricquebec-En-Cotentin
- Condé-Sur-Vire (Mesnil Raoult)
- Courtils (Voie Verte Poilley-Mont St Michel - Courtils)

- Ducey-Les Chéris
- Montsenelle (Saint-Jores)
- Pontorson (Voie Verte Pontorson Mont St Michel)
- Port-Bail-Sur-Mer
- Sourdeval
- Tessy-Bocage (Tessy-Sur-Vire)
- Mortain-Bocage (Bion)

CD61

- La Mesnière
- Saint-Germain-Des-Grois

CD76

- Harfleur
- Cauville-Sur-Mer (Vrlittoral)
- Gueures (Vrlin)
- Offranville (Vrlin)
- Rives-En-Seine (Vvs1)
- Rives-En-Seine (Vvs Parc Villequier)
- Saint-Pierre-Le-Viger (Vrlin)
- Beaubec-La-Rosière (Avv Pn 62-63 - Beaubec)
- Dampierre-Saint-Nicolas (Avv Pn99 - Dampierre)
- Hautot-Sur-Mer (Vrlin Pourville)
- Neufchâtel-En-Bray (Avv Pn 77-77Bis)
- Osmoy-Saint-Valery (Avv Pn87)
- Saint-Aubin-Le-Cauf (Avv Eurovia)

Analyse de la fréquentation cyclable

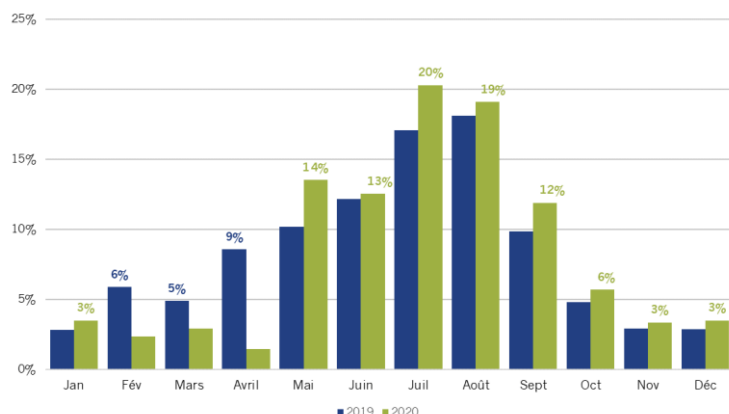
✓ Bilan 2020 : +4 % de passages de vélos par rapport à 2019

La fréquentation 2020 en Normandie progresse de 4 % par rapport à 2019. Le bilan hors confinements est encore plus positif, avec une hausse de 15 % par rapport à la même période de 2019. La fréquentation atteint en moyenne 105 passages par jour par compteur. Elle est plus importante le week-end (142 passages par jour par compteur) que la semaine (90 passages). Elle varie fortement selon la saison pour atteindre 239 passages en moyenne par jour et par compteur en juillet-août (contre 77 le reste de l'année), une tendance habituelle renforcée par le contexte particulier de l'année 2020.



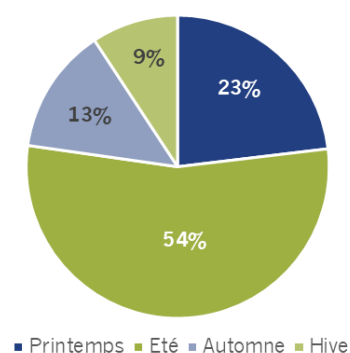
Répartition mensuelle des passages 2019 et 2020

(À échantillon comparable, base 17 compteurs – Normandie)



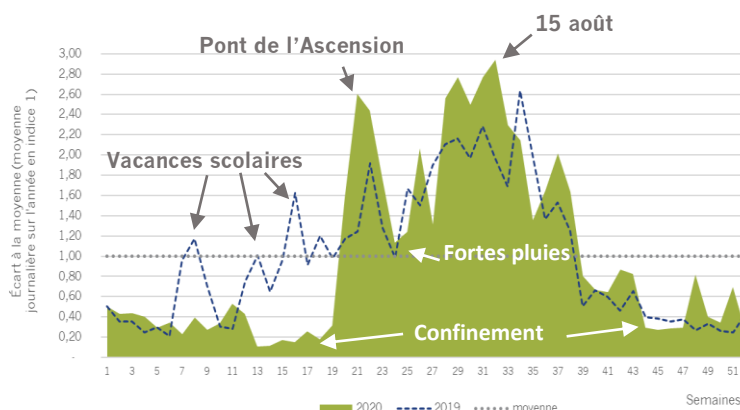
Répartition des passages 2020 par saison

(Base 26 compteurs – Normandie)



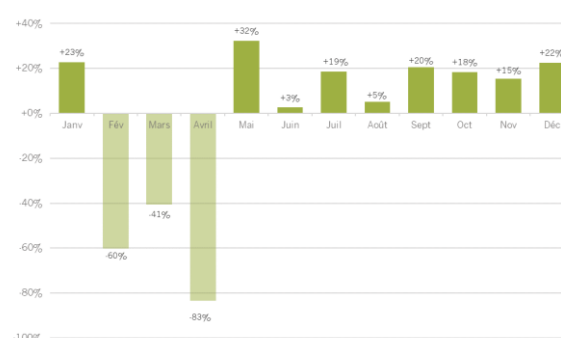
Comparaison de la fréquentation journalière en 2019 et 2020

(À échantillon comparable, base 17 compteurs – Normandie)



Évolution du nombre de passages mensuels par rapport à 2019

(À échantillon comparable, base 17 compteurs – Normandie)



2 1 3 Palmarès des compteurs par type de milieu

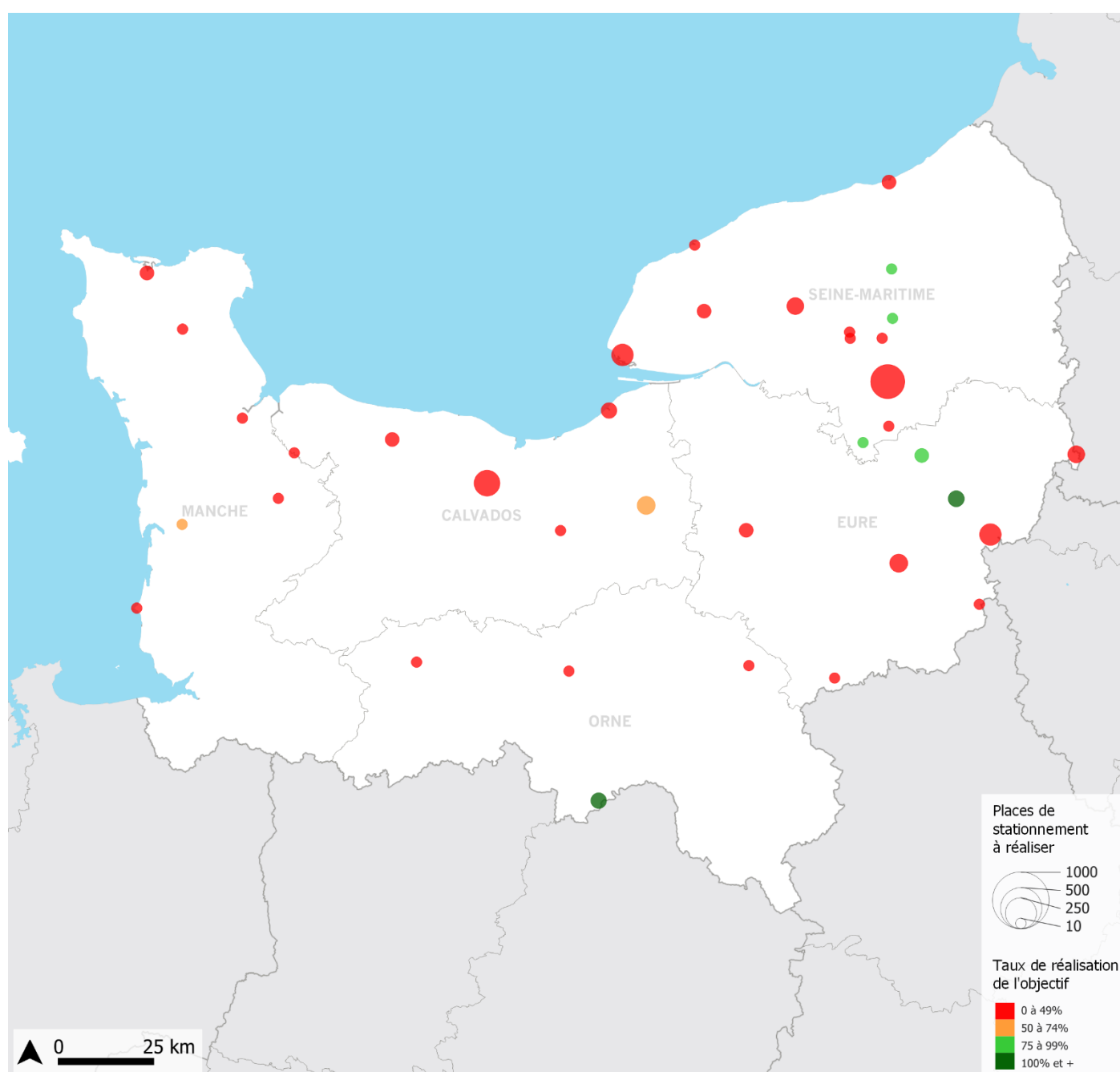
Milieu	Propriétaire	Compteurs	Nb moyen de passages journaliers 2020
Sites urbains	CD 14	Hérouville-Saint-Clair	475
	CD 14	Caen	439
	CD 76	Harfleur	145
Sites périurbains	CD 14	Ouistreham	492
	CD 14	Deauville	190
	CD 50	Agneaux	62
Sites ruraux	CD 14	Amayé-sur-orne	271
	CD 14	Le Hom (Thury-Harcourt)	180
	CD 50	Pontorson (Voie verte Pontorson-Mont-Saint-Michel)	162

Stationnements vélo sécurisés aux abords des gares

✓ **Bilan 2020 : 334 places de stationnement sécurisé déjà déployées, soit 27 % de l'objectif fixé par la LOM**

En région Normandie, 37 gares sont soumises à l'obligation d'équipement de stationnements sécurisés pour les vélos dans le cadre du décret d'application introduit par la Loi d'orientation des mobilités (LOM). Au total, 1 233 places de stationnement sécurisé devront être déployées dans ces gares régionales avant le 1^{er} janvier 2024. Selon les données du ministère de la Transition écologique et de la SNCF pour l'année 2020, cet objectif serait atteint à environ 27 % en 2020, avec 334 places de stationnement déjà mises à disposition aux abords des gares du territoire. Ce cap fixé par la LOM constitue néanmoins un seuil minimum : Vélo & Territoires invite les régions à aller encore plus loin pour être au rendez-vous d'une France à vélo 2030.

Nombre de places de stationnements vélo sécurisés à réaliser et taux de réalisation par gare en 2020



Sources : Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

	Gares soumises à l'obligation d'équipement	Stationnements sécurisés existants en 2020	Stationnements sécurisés à atteindre avant 2024	Taux de réalisation
NATIONAL	1 133	42 488	90 485	47 %
NORMANDIE	37	334	1 233	27%
Calvados	5	90	260	35 %
Eure	8	80	273	29 %
Manche	7	6	80	8 %
Orne	4	30	60	50 %
Seine-Maritime	13	128	560	23 %

À noter :

- 1) Le nombre de places de stationnement sécurisées à atteindre pour chaque territoire correspond aux objectifs minimums fixés par le décret d'application introduit par la LOM, auxquels s'ajoutent les emplacements de stationnement déjà prévus par les collectivités dans leurs différents projets.
- 2) Ne sont recensés dans ces atlas que les stationnements dits « sécurisés », par opposition aux stationnements « libres » (arceaux, lices ou appui vélos). Au sens du décret d'application de la LOM, sont considérés comme sécurisés, les stationnements pour les vélos :
 - Qui comportent des dispositifs fixes permettant de stabiliser et de fixer chaque vélo par le cadre et au moins une roue ;
 - Qui bénéficient d'une surveillance humanisée, d'une vidéo-surveillance ou d'un système de fermeture sécurisée ;
 - Et qui sont situés dans un lieu couvert et éclairé.